

Rapport annuel du président pour 2014

Le président de la SMCB jette un regard sur l'année écoulée. 2014 a été une année avec de nombreuses réussites, des problèmes qui restent en suspens depuis longtemps et des changements importants dans le personnel.

*D' méd. Beat Gafner,
président de la Société des Médecins du Canton de Berne*

Réussites

L'**orchestre des médecins de Berne** m'offre régulièrement des heures passionnantes de détente avec un programme d'orchestre symphonique intéressant sous la direction de l'énergique Matthias Kuhn. A recommander pour une bonne hygiène de l'âme!

Les **Journées bernoises de la clinique 2014** ont été quatre journées avec des exposés intéressants, des cours et des discussions dans le cadre d'une excellente coopération avec la clinique de médecine interne générale. L'association du transfert des connaissances avec un événement social rend unique les BETAKLI.

Au bout de 38 ans, la chaire de médecine de premier recours à la faculté de médecine de l'Université de Berne a enfin été créée et mise en place, et est occupée par le **Prof. D^r méd. Peter Jüni**. La SMCB et le VBHK ont exercé leur pouvoir d'influence d'une manière très active. En 2015, il s'agit pour nos membres de faire la connaissance du Prof. Jüni.

L'**Institut pour l'informatisation du cabinet médical IPI** a aussi enfin pris son envol à basse altitude. La collaboration avec la FMH est très étroite. Les deux premiers cours ont été donnés à l'automne 2014 à Zurich et à Berne.

Medifuture – l'orientation de carrière pour médecins de l'ASMAC – est un événement annuel pour les jeunes médecins au début de la planification de leur carrière, où la SMCB est régulièrement présente avec un stand, et où les échanges entre les praticiens et les personnes intéressées rencontrent chaque année un vif intérêt. Ce succès ne peut bien sûr pas se mesurer avec des chiffres.



*Varié et détenteur: le programme d'orchestre symphonique de l'orchestre des médecins de Berne.
Photo: mäd*

La représentation au Comité directeur des **PME bernoises** apporte régulièrement des avantages dans la mesure où il est possible d'atteindre beaucoup de députées et de députés du canton de Berne dans le sens qui nous convient à travers les prises de position des PME bernoises, et nos exigences sont ainsi prises en compte au Grand Conseil. Les PME bernoises ont repris les positions de la SMCB sur les thèmes suivants: «Crédit-cadre 2014-2015 formation médicale postgrade», «Garantir le financement de la formation continue des médecins assistants», «Oui à la médecine de famille», «En avant avec la planification des soins», «Nommer plus de médecins et

de professionnels des soins dans les conseils d'administration des hôpitaux publics».

Le bureau du Comité de la SMCB rencontre les **députées et les députés** deux fois par an. Une première fois au début de la session de janvier pour un échange informel avec quelques membres du Conseil lors d'un dîner. Une deuxième fois au début de la session d'été dans le cadre de la réunion de midi de la SMCB, très fréquentée et au cours de laquelle des thèmes concrets sont présentés aux personnes présentes. En 2014, il s'agissait des résultats inquiétants de notre enquête menée auprès de nos membres concernant la situation des soins

dans le canton de Berne. Nous espérons compenser la démission du Grand Conseil de notre collègue méritant Thomas Heuberger grâce au siège du Prof. Dr méd. Hans-Peter Kohler. Il est médecin-chef du service de médecine interne aux Hôpitaux Ziegler et Tiefenau, membre de la Commission de la santé au Grand Conseil et membre du Comité du cercle médical Berne Regio.

Une **session extraordinaire** à Rütthubelbad a été exclusivement consacrée à la future coopération sectorielle entre les médecins et les pharmaciens dans le canton de Berne. Les sociétés étaient bien représentées par les intervenants, la volonté de rechercher des points communs profitables aux deux associations se faisait nettement sentir. L'année 2015 le montrera.



La session extraordinaire de 2014 était totalement placée sous le signe de la recherche de points communs profitables aux médecins et aux pharmaciens.

Photo: Markus Gubler



Depuis l'été dernier, il fait entendre les intérêts du corps médical au Grand Conseil: le professeur Hans-Peter Kohler. Photo: Marco Tackenberg

Le «**déménagement**» de notre secrétariat à la Postgasse 19 à Berne doit également être considéré comme un succès, il a été impeccablement organisé par Pirotschka Wolf qui a été responsable du secrétariat de la SMCB pendant de longues années.

Des problèmes en suspens

Je compte parmi eux le respect de l'obligation de participer au service des urgences, la hauteur de la valeur du point, l'obligation de fournir des données aussi bien sur les frais du cabinet (RoKo) que sur les données de comptabilité (PonteNova – NewIndex), les successions dans nos cabinets, le tiers garant – tiers payant et la propharmacie. Ce groupe de sujets sera encore brûlant en 2015!

Les critères qui décrivent l'**obligation de participer au service des urgences** ont été élaborés mais ils doivent encore être mis en œuvre dans les cercles médicaux qui disposent d'une autonomie sur ce point. Il existe des idées visant à une meilleure répartition contractuelle de l'obligation de participer au service des urgences dans le canton, la collaboration avec le médecin cantonal est étroite, mais la mentalité fédérale est souvent difficile à briser. Un travail de Sisyphe!

Les manières d'échapper au **manque de médecins** sont selon moi l'abolition du numerus clausus, l'augmentation du nombre de places pour les étudiants et la formation postgrade, des postes à temps partiel et des bonnes conditions financières pour les médecins établis en cabinet.

Comme auparavant, le Tribunal administratif fédéral ne se prononce pas sur le conflit opposant les hôpitaux publics du canton de Berne et santésuisse, et concernant la **valeur du point** fixée à CHF 1.16 par le Gouvernement pour la facturation des prestations ambulatoires des hôpitaux.



Au bout de 29 ans, Piroshka Wolf transmet la direction du secrétariat de l'association à son successeur.
Photo: Marco Tackenberg

La plupart des comités des sociétés de médecins cantonales attendent cette décision et sa justification.

Conformément à nos statuts, tous les membres de la SMCB doivent fournir leurs **données comptables et de frais de fonctionnement du cabinet** à PonteNova. Ce n'est qu'avec des données valables, universelles, que la menace d'une dévaluation annuelle de la valeur du point peut être écartée. Le Comité de la SMCB soumettra une nouvelle proposition en 2015 lors de l'Assemblée des délégués de printemps. Ceci après qu'un vote sur une demande du VBHK a mené à une impasse lors de l'Assemblée des délégués d'automne de la SMCB.

La **remise directe des médicaments** au cabinet continue de se trouver dans une situation floue et instable. D'une part, la remise directe des médicaments représente parfois encore une bonne partie du revenu des médecins pour une valeur de point moyenne et constitue donc un argument lors des questions de succession. D'un autre côté, la marge diminue constamment et avec le passage de ce thème au niveau fédéral, il existe un risque croissant que la remise directe des médicaments sorte de la compétence des cantons. Un projet pilote pour la remise directe, favorisée, et indé-

pendante des marges avec indemnisation selon une nouvelle position tarifaire TAR-MED, n'a pas encore pu être réalisé.

Dans le canton de Berne, le mode de facturation est le **tiers garant!** Le vote avec les pieds des membres montre une voie qui va vers le tiers payant. C'est un conflit classique entre les intérêts particuliers de chacun et l'intérêt général de la société cantonale des médecins. Une **baisse de la valeur du point de plusieurs centimes dans le canton de Berne en sera la conséquence** si toutes les factures sont fournies aux assurés **suivant le modèle du tiers payant.**

Politique hospitalière

Le projet de «**renforcement du site médical de Berne**» est en bonne voie, selon l'évaluation faite par le Conseil d'Etat, avec une fourniture des soins dans l'agglomération assurée par le centre universitaire de l'Hôpital de l'Ile, les deux hôpitaux de ville Tiefenau et Ziegler, ainsi que les hôpitaux régionaux d'Aarberg, Riggisberg et Münsingen. A mes yeux, en tant que médecin assignant et praticien de premier recours, la situation dans le centre de l'agglomération de la ville de Berne échappe à tout contrôle, en particulier en ce qui concerne les Hôpitaux Ziegler et Tiefenau. Depuis des années, nous avons signalé que la seule

«garantie de la fourniture de soins» est encore loin d'assurer la réussite des hôpitaux. Les responsables ont été assez brutalement rattrapés par la réalité. Depuis le début de l'année 2013, près de 90% des médecins-chefs et des médecins cadres ont quitté les deux Hôpitaux Ziegler et Tiefenau. Pour moi, la raison principale se trouve en premier lieu dans le modèle de direction. Les médecins-chefs actuels et les directeurs de clinique dans les hôpitaux de ville sont rétrogradés en deuxième ligne et sont remplacés par les professeurs ordinaires des cliniques universitaires. En deuxième lieu, le renforcement du site médical de Berne est basé sur des concepts de fonctionnement irréalistes. L'Hôpital Ziegler – dans son état actuel – va être évacué dans le courant de 2015, la médecine interne concentrée à l'Hôpital Tiefenau, l'équipe de gériatrie va quitter l'Hôpital Ziegler, et sur le site de Tiefenau, on essaiera de développer une nouvelle offre de gériatrie. Les accords contractuels entre les hôpitaux, les cercles de garde concernés et les cercles médicaux sont en partie poursuivis et en partie renégociés.

Le Conseil d'Etat a été chargé par le Grand Conseil du canton de Berne d'élaborer une contre-proposition à l'**initiative cantonale sur les sites hospitaliers Joder** avant l'automne 2015. La DSPPS a procédé à des

consultations avec des groupements d'intérêts, ainsi qu'au sein de la Commission des soins hospitaliers. Il est difficile de prévoir si une contre-proposition sera encore lancée par le Grand Conseil. L'initiative fera partie de l'ordre du jour de l'Assemblée des délégués d'automne de la SMCB.

Comme il fallait s'y attendre, la **fermeture définitive de la maternité** sur le site hospitalier de Zweisimmen a fait de plus grosses vagues. Les offres supplémentaires de l'Hôpital Thun-Simmental STS AG, un service d'ambulance et des urgences organisé de manière appropriée et la collaboration étroite avec l'association Medizinische Grundversorgung Simmental-Saanenland MeGSS doivent offrir la garantie d'une prise en charge adéquate de la région en obstétrique et en médecine de premier recours. L'initiative sur les sites hospitaliers Joder demande également le maintien de ce service de maternité.

Prises de position, consultations, votations fédérales

Loi sur les professions de la santé (essentiellement rejetée), Loi fédérale sur le centre pour la qualité dans l'assurance obligatoire des soins (rejet), révision de la Loi sur les produits thérapeutiques (essentiellement rejetée), modification de l'Ordonnance sur la compensation des risques dans l'assurance-maladie (approbation), révision partielle de la Loi fédérale sur l'assurance maladie relative au pilotage du domaine ambulatoire (rejet), contre-proposition à la limitation de l'admission de médecins – motion Stahl (rejet), initiative parlementaire coma éthylique (rejet), paquet de mesures sur l'examen médical d'aptitude à la conduite «Via sicura» (rejet partiel aux niveaux cantonal et fédéral), auditions spécialisées concernant les concepts de prestation pour la réadaptation et la psychiatrie dans le canton de Berne (participation), vote et ordonnance pour la Loi sur les épidémies (approbation lors du vote), vote concernant l'initiative pour une caisse publique d'assurance maladie (liberté de vote).

Changements au secrétariat et au Comité de la SMCB

Le changement le plus radical est certainement le départ de **Piroschka Wolf** après 29 ans d'activité en tant que responsable du secrétariat. Piroska Wolf – telle est l'orthographe correcte – s'est vu décerner le titre de membre d'honneur de la Société des Médecins du Canton de Berne pour son

travail inlassable et souvent édifiant en faveur de tous les membres de la SMCB. Elle exercera encore ses activités à temps partiel en 2015 au secrétariat dans la vieille ville de Berne. Le déménagement de la Bolligenstrasse à la Postgasse 19 dans les locaux de notre Service de presse et d'information a pu être réalisé sans problème grâce à toute son organisation. La direction administrative du secrétariat a maintenant été reprise par **Markus Gubler** du Service de presse et d'information. **Isabelle Schiesser** est entrée dans notre secrétariat à la place de Jessica Fuhrer.

A la suite du départ du collègue **Peter Baumgartner**, le **D^r méd. Roland Dubach** du cercle médical a pu être accueilli au Comité. Je salue également le **Prof. D^r méd. Hans-Peter Kohler** en tant qu'assesseur au Comité cantonal.

En tant que vice-président de la SMCB, le **D^r méd. Christian Gubler** reprend aussi la vice-présidence de la Commission des soins hospitaliers, et la **D^r méd. Esther Hilfiker** représente la SMCB à l'Assemblée des membres de l'OrTra Santé Berne.

Le **D^r méd. Thomas Heuberger** a été désigné membre d'honneur après de nombreuses années passées en tant que membre du Comité et vice-président de la SMCB, représentant de nos intérêts dans diverses institutions touchant à la politique de la santé, premier président de l'Assemblée des délégués de la FMH, député du canton de Berne pendant de longues années et médecin de famille convaincu à Hilterfingen.

Perspectives 2015

Quelques phrases clés pour le canton de Berne: jusqu'où va la collaboration interprofessionnelle dans le canton de Berne? Est-ce que nous, les médecins, parvenons à mettre en place avec le corps des pharmaciens une collaboration se rapportant à certains secteurs particuliers malgré des vues divergentes sur la question de la remise directe des médicaments au cabinet? Comment l'Assemblée des délégués de la SMCB va-t-elle se positionner à l'automne 2015 au sujet des contre-propositions à l'initiative sur les sites hospitaliers? Par ailleurs, des discussions avec EXIT concernant les modalités de la déclaration de décès lors des suicides assistés par EXIT, ainsi que la participation au projet «Programme de prévention et de promotion de la santé à l'intention des cabinets médicaux EviPrev» sont à l'ordre du jour. Et dans un travail laborieux et en collaboration avec le

médecin cantonal, l'organisation du service ambulatoire des urgences continuera de nous occuper.

Pour mon propre compte

En 2010, j'ai repris la présidence avec comme information que j'occupais un poste à 50%. Cela a été à peu près confirmé. Ce qui n'a pas été mentionné expressément à ce moment-là, mais qui est relativement courant pour les postes de cadre, c'est le temps requis qui dépasse en moyenne les 80 heures de travail pour le cabinet et la présidence. En 2014, ma charge de travail par semaine au profit de la SMCB était de 45 heures. A ce niveau, c'est épuisant et mauvais pour les relations et la santé. La présidence ne se laisse assumer que grâce à l'aide supplémentaire apportée par mon épouse au cabinet médical. Si la fréquence et la densité thématique des problèmes continuent d'augmenter constamment, la SMCB devra réfléchir à d'autres structures de direction.

Impressum

doc.be, Organe de la Société des médecins du Canton de Berne – Edité par la Société des médecins du Canton de Berne, Bolligenstrasse 52, 3006 Berne / paraît 6 x par an.

Responsable du contenu: Comité de la Société des médecins du Canton de Berne.

Rédacteur: Marco Tackenberg et Markus Gubler, Service de presse et d'information, Postgasse 19, 3000 Berne 8, Tél. 031 310 20 99, Fax 031 310 20 82, E-Mail: tackenberg@forumpr.ch, gubler@forumpr.ch

Annonces: Markus Gubler, E-Mail: gubler@forumpr.ch
Mise en page: Claudia Bernet, Berne

Impression: Druckerei Hofer Bümpliz AG, 3018 Berne
Edition avril 2015